

Réflexion historique sur la politique éducative de santé en France : De l'hygiène scolaire à la promotion de la santé en milieu scolaire

Le service de santé scolaire en France a été rattaché au ministère de l'Éducation nationale de 1945 à 1964, ensuite au ministère chargé de la santé jusqu'en 1984, pour revenir depuis au ministère de l'Éducation nationale. Il a été un service global à l'origine, comportant médecins scolaires, infirmières scolaires, et assistantes sociales, mais il a éclaté progressivement en service social d'une part, service médical et service infirmier qui agissent très étroitement d'autre part. En 1991 plusieurs décrets placent le Service de Santé Scolaire sous l'autorité du ministère de l'éducation nationale qui le restructure en un Service de Promotion de la Santé en faveur des élèves. Les objectifs fixés par ce nouveau concept de la santé à l'école impliquent désormais l'ensemble des partenaires de la communauté scolaire, tous ceux qui interagissent dans ce même milieu pour un mieux-être des élèves et un mieux vivre ensemble. La politique éducative de santé à l'École contribue à la réussite de tous élèves. Elle revêt deux aspects : le suivi de santé des élèves et l'éducation à la santé. Aujourd'hui, la santé est un enjeu éducatif.